

COMISSÃO DA CEDEAO

COMMISSION DE LA CEDEAO

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
ARAA



ECOWAS COMMISSION

Regional Agency for Agriculture and Food
RAAF

Projet :
Appui aux plateformes nationales du riz pour en matière de substitution des importations de riz.

Avis à manifestation d'intérêts

Examiner les études existantes et formuler des recommandations pour des solutions de financement évolutives pour les meuniers et les autres acteurs de la chaîne de valeur du secteur du riz

Référence:

ARAA/BMGF/2023/SCI/035

Funding source

BILL AND MELINDA GATES FOUNDATION

Date de publication:

25 août 2023

Date limite de soumission

12 septembre 2023 – 17:00 GMT

1. Historique

En Afrique de l'Ouest, la consommation de riz de bonne qualité est supérieure à l'offre locale, ce qui entraîne une importation continue de riz blanchi d'Asie pour répondre à la demande. La croissance démographique, l'urbanisation et l'évolution des habitudes alimentaires des consommateurs ont encore accentué l'écart offre-demande, et aucun pays d'Afrique de l'Ouest n'a été pour le moment en mesure d'atteindre l'autosuffisance en riz malgré les potentialités agro-climatiques et la disponibilité convenable en eau pour répondre à la demande régionale.

En 2014, la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a adopté l'Offensive riz de la CEDEAO. Cette offensive est un cadre stratégique qui vise non seulement à engendrer une relance durable du sous-secteur du riz en Afrique de l'Ouest mais aussi à fournir un soutien aux stratégies nationales de développement rizicole des États membres en vue d'atteindre l'autosuffisance en riz d'ici 2025.

Pour accélérer la mise en œuvre de l'offensive riz, un plan d'action régional sur le riz a été élaboré en 2020. L'implémentation de ce plan d'action a été faite à travers la création de l'Observatoire du riz de la CEDEAO (ERO) en collaboration avec plusieurs partenaires au développement, dont la Fondation Bill & Melinda Gates, le BMZ-GIZ, AfricaRice, la Banque africaine de développement (BAD), la Banque islamique de développement (BID), la FCDO, l'AGRA, la JICA/CARD, la Banque mondiale et bien d'autres.

L'objectif de l'ERO est de créer une synergie, de mieux coordonner les programmes liés au sous-secteur du riz, les investissements publics et privés, et de fournir des contributions à l'harmonisation des politiques pour la prise de décisions clés.

Au niveau national, ERO met en place des plateformes rizicoles nationales composées principalement de parties prenantes du secteur privé des maillons de la chaîne de valeur, avec une représentation supplémentaire de la recherche, du gouvernement et de la société civile pour coordonner les investissements et les politiques spécifiques à chaque pays.

L'ERO est composé de quatre comités techniques qui fournissent des informations solides et font des recommandations au conseil d'administration en fonction des priorités stratégiques identifiées dans le secteur du riz et au niveau national, facilitent des recherches et des études spécifiques pour mieux influencer les décisions et augmentent la productivité du riz dans la région. L'une de ces décisions est la recommandation du comité technique de l'ERO sur le financement, la mécanisation et l'alignement des donateurs sur la nécessité d'examiner les études existantes et de faire des recommandations de solutions / options de financement accessibles et évolutives pour les meuniers et les autres acteurs de la chaîne de valeur du secteur du riz.

2. Contexte

Le financement est un facteur important dans l'aide au développement de la chaîne de valeur agricole (CVA), en termes de disponibilité de solutions financières pour faciliter la réaction à l'évolution des exigences du marché et répondre aux besoins critiques des acteurs du capital-risque. Bien que les approches et les applications diffèrent, la plupart des approches de la chaîne de valeur partagent plusieurs caractéristiques : une perspective de marché, l'accent mis sur les marchés finaux, la reconnaissance de l'importance des relations entre les différents maillons de la

chaîne, l'attention portée à l'amélioration de la création de valeur pour les différents maillons de la chaîne et l'autonomisation du secteur privé. Ils diffèrent cependant dans leurs capacités d'accéder à de nouveaux marchés, d'obtenir des prix rémunérateurs de marché, de stabiliser le marché, de garantir l'approvisionnement, de fournir des produits de bonne qualité et de faire fonctionner le marché pour les pauvres.

Outre les facteurs internes, des éléments externes tels que l'environnement des entreprises, en particulier la disponibilité des services d'appui, l'environnement institutionnel et politique et les systèmes juridiques et contractuels influenceront la viabilité à long terme de la chaîne. Alors que l'AVCF se développe à travers l'Afrique, il est essentiel de comprendre les diverses faiblesses et forces des différents modèles, ainsi que les éléments de durabilité et comment les mettre en œuvre pour améliorer les perspectives de chaque modèle organisationnel.

Il est important de noter que beaucoup a été fait récemment sur le financement des chaînes de valeur. Ce qui a considérablement augmenté notre base de connaissances. Le cabinet de conseil qui sera choisi, devra prévoir de capitaliser les leçons spécifiques et de formuler des recommandations qui aident à faire progresser le financement du secteur rizicole dans la région de la CEDEAO. Il est important que l'étude ajoute une valeur réelle et ne fasse pas double emploi avec ce qui est déjà connu.

3. Objectifs

L'objectif global de cette étude est de faire l'état des lieux et de développer des recommandations sur mesure de solutions / options de financement accessibles et évolutives pour les acteurs de la chaîne de valeur du riz en Afrique de l'Ouest. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

1. Identifier les modèles de partage et de réduction des risques existant et qui pourraient être adaptés au secteur rizicole dans la région de la CEDEAO.
2. Examiner les modèles de partage et d'atténuation des risques qui affectent le financement des marchés des intrants et du riz qui pourraient être mis à l'échelle dans la région de la CEDEAO.
3. Fournir des leçons apprises et formuler des recommandations pratiques à partir de programmes tels que CARI, 2SCALE, NIRSAL, GIRSA, AGRA et d'autres qui ont mis en œuvre des modèles et des mécanismes de financement pour le secteur rizicole.

4. Etendue des activités

Le soumissionnaire devrait de fournir les services suivants :

- Identifier les besoins de financement de chaque acteur de la chaîne de valeur du riz, y compris les petits et moyens producteurs, les coopératives et associations d'agriculteurs, les négociants agricoles, les entreprises semencières, les agrégateurs, les meuniers et les entreprises de transport/logistique/entrepôt. Le financement doit être défini en termes de durée, de montant, d'utilisation des fonds, de taux d'intérêt profitable, de procédures de remboursement, de crédit en espèces ou en nature, etc.
- Évaluer quelles institutions financières, fonds d'investissement agricole et acteurs de la chaîne de valeur (transformateurs, grossistes, importateurs, etc.) participent ou souhaitent financer l'industrie du riz, du producteur à la transformation. Si possible, vérifiez leurs antécédents de livraison. Parlez à des partenaires (par exemple, des agences

gouvernementales, des partenaires au développement, la BIDC, Afreximbank, la BAD et d'autres, etc.) qui ont travaillé avec eux.

- Documenter leurs conditions de financement, leurs exigences en matière de garanties, leur accès à des facilités de réduction des risques (fonds garantis, assistance technique, subventions de contrepartie, etc.), leur portefeuille réel, leur engagement à financer le secteur agricole, leur connaissance du secteur rizicole, etc. Cela devrait inclure les produits de financement islamique – identifiez ceux qui ont été déployés avec succès.
- Rechercher les modèles existants de réduction des risques ou de partage des risques qui pourraient être utilisés dans l'industrie du riz. Les accords de financement en nature, le crédit commercial, les subventions de contrepartie pour réduire les coûts d'équipement, le partage des risques entre les acteurs du marché des intrants et des extrants, les facilités de garantie et d'assistance technique, les garanties gouvernementales, le coût des prêts, les pénalités et d'autres paramètres doivent être documentés pour ces prêts.
- Élaborer une note conceptuelle d'investissement pour améliorer le financement des acteurs de la chaîne de valeur du secteur rizicole via les institutions financières, les acteurs de la chaîne de valeur (financement du commerce), les accords contractuels entre le secteur privé (par exemple, les meuniers) et l'association des agriculteurs pour les marchés des intrants et des extrants, et les fonds d'investissement agricole.
- Recommandations et exigences pour la mise à l'échelle du financement et des collaborations pour chaque modèle.

5. Méthodologie

Le plan de travail est défini comme suit :

Stratégie : Le soumissionnaire est tenu d'examiner les tâches à accomplir par rapport aux objectifs des services mis en concurrence. Ensuite, le soumissionnaire présente et justifie la méthodologie avec laquelle il entend fournir les services dont il est responsable.

La méthodologie doit être élaborée en consultation avec le comité technique d'ERO – Finances, mécanisation, alignement des donateurs et ses partenaires, en tenant compte du mandat. La méthodologie adoptée devrait mettre à jour les défis préliminaires décrits dans le cadre des termes de référence en précisant les problèmes, les questions, les méthodes de collecte et d'analyse des données. Elle devrait également permettre une large consultation de tous les partenaires et parties prenantes intéressés.

La méthodologie devrait comprendre :

- a) Une revue documentaire de toute la documentation pertinente, y compris (mais sans s'y limiter) :
 - Documents d'ERO
 - Rapports sur les consultations et l'examen des activités des partenaires
 - Rapports techniques sur le financement du secteur rizicole
- b) Entretiens et discussions avec les institutions financières, les décideurs des principales parties prenantes du riz impliquées dans les projets afin de s'assurer que le travail est mené de manière participative. Une liste des principaux partenaires et intervenants devrait être établie.

- c) Entrevues électroniques par téléconférence ou commentaires écrits, p. ex., courriels où les partenaires ne peuvent être joints.

6. Calendrier, rapports et communication

Compte tenu de la portée de l'élaboration du plan de travail, on estime à trente (30) jours ouvrables la durée de cette mission.

Le calendrier (couvrira les aspects suivants, mais ne sera pas limité à) :

N°	Description	Nombre de jours
1.	Rapport de démarrage	2 jours
2.	Revue documentaire des documents existants	5 jours
3.	Entrevues avec des partenaires et des intervenants	8 jours
4.	Rédaction de la 1ère ébauche du 'Rapport et de la note conceptuelle	8 jours
5.	Compte rendu avec ERO – Secrétariat et finances, mécanisation, alignement des donateurs	2 jours
6	Rédaction du « rapport » final et de la « note conceptuelle d'investissement » en anglais et en français	5 jours
Nombre total de jours		30 jours

Ce calendrier comprend les déplacements pour rencontrer certains partenaires et intervenants de la région, au besoin, et cela se fera en accord avec le consultant.

7. Livrables

- Rapport de démarrage avec la liste des documents à consulter, les informateurs clés à interviewer, le plan de travail et les outils de recherche (lignes directrices et outils d'évaluation pour les produits financiers et les fournisseurs) à approuver par le comité de l'Observatoire du Riz ;
- Projet de rapport et note conceptuelle (maximum 10 pages) pour le déploiement des produits pertinents identifiés, y compris les partenaires de mise en œuvre et les bailleurs de fonds potentiels.
- Rapport final (maximum 30 pages, y compris la note conceptuelle sans annexes)
- présentation PowerPoint pour les présentations publiques sur les conclusions et la note conceptuelle.

8. Qualification et expérience du Consultant

Cette consultation sera réalisée par un consultant régional indépendant ayant une expérience et une expérience dans les projets de développement et de financement de la chaîne de valeur riz dans la région de l'Afrique de l'Ouest.

Le consultant doit respecter les normes suivantes :

- Études/formation : Diplôme universitaire (master) en économie agricole, commerce international, finance agricole ou dans des domaines connexes.

- Solides connaissances et expérience sur la chaîne de valeur du riz et les questions de financement des chaînes de valeur agricole pour le développement régional.
- Une bonne connaissance des acteurs et partenaires concernés dans la politique rizicole, les négociations commerciales et financières dans la région de la CEDEAO.
- Bonne connaissance de la région de l’Afrique de l’Ouest.
- Solide expérience de l’analyse de la planification, de la gestion et du développement de projets comparables.
- Connaissance approfondie de la rentabilité et du budget liés aux projets.
- Excellentes compétences en rédaction et capacité d’élaborer des activités fondées sur des données probantes et ancrées dans le contexte vers l’avenir.
- Maîtrise professionnelle complète de l’anglais et/ou du français

9. Processus de sélection

La Commission de la CEDEAO, à travers l’Agence Régionale pour l’Agriculture et l’Alimentation (ARAA) invite par la présente les personnes physiques à manifester leur intérêt pour fournir les services requis en fournissant les informations démontrant qu’il possède les qualifications requises, l’expérience pertinente pour réaliser la mission.

L’attention des consultants individuels intéressés est particulièrement attirée sur l’article 117 du Code révisé des marchés publics de la CEDEAO (« Infractions commises par les candidats, les soumissionnaires et les lauréats »), qui fournit des informations sur les pratiques corrompues ou frauduleuses dans la concurrence ou l’exécution d’un contrat. En outre, veuillez-vous référer aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d’intérêts liés à cette mission conformément à l’article 118 du Code des marchés publics révisé de la CEDEAO.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection individuelle décrite dans le « Règlement des marchés publics » de la CEDEAO. Les principaux critères suivants seront utilisés pour évaluer les candidats :

1.	Note conceptuelle	10 points
2.	Qualification du consultant :	90 points
3.	Total	100 points

10. Exigences relatives au format de la candidature

La candidature doit comprendre les documents suivants :

- **Document 1.** Lettre de manifestation d’intérêt
- **Document 2.** Note conceptuelle : La structure de l’offre doit correspondre à la structure des termes de référence. En particulier, la structure détaillée du concept organisationnel. Il doit être lisible (taille de police 11 ou plus) et clairement formulé. La note conceptuelle ne doit pas dépasser 20 pages (hors CV).
- **Document 3.** CV: Les CV du consultant conformément au secteur de qualification et d’expérience des TdR doivent être soumis. Les CV doivent clairement indiquer le poste et l’emploi que la personne proposée a occupés dans le projet de référence et pendant combien de temps.

1. Soumission des candidatures

Les demandes doivent être soumises au plus tard le : 12 septembre 2023 à 17h00 GMT, via la demande de fichier Dropbox : <https://www.dropbox.com/request/XFlOpTTBsuLugvpQSqUP>

Tous les documents doivent être inclus dans un **seul fichier PDF** nommé comme suit : « SCI035-Nom du candidat ».

2. Demande information complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations en écrivant aux adresses e-mail suivantes : procurement@araa.org cc : ctienon@araa.org, mnakorba@araa.org badebowale@ecowas.int avec le sujet « SCI035- ERO-Scalable Financing solutions ».